

Attestation par la présidente d'élection du résultat du référendum
 (Paragraphe 18(1)d) et 19 a) du *Règlement sur les référendums des Indiens* - remettre au
 Sous-ministre adjoint Terre et Développement Économique et au Chef de la bande

Je, Maude Lavoie, présidente de référendum, déclare solennellement ce qui suit:

1. L'avis pour le référendum a été affiché le 20 octobre 2014, soit au moins 42 jours avant la tenue du référendum.
2. La procédure du vote par référendum a été tenue selon la manière approuvée par le Conseil et le Canada conformément aux dispositions du *Règlement sur les référendums des Indiens*.
3. J'ai posté une trousse de vote par courrier ordinaire à tous les électeurs qui ne résident pas habituellement sur la réserve de Mashteuiatsh et dont l'adresse était connue, ainsi qu'aux électeurs qui résident habituellement sur la réserve et qui m'en ont fait la demande.
4. J'étais présent à Mashteuiatsh le 8 décembre 2014, lorsque les électeurs du Conseil des Montagnais du Lac St-Jean ont voté au référendum sur la désignation des terres aux fins de location pour les projets de Parc industriel et du Pôle commercial.

5. Les électeurs et les bulletins de vote :

a) Nombre d'électeurs habiles à voter

5219

b) Nombre d'électeurs qui ont voté

1180 (22.6%)

c) Nombre de votes en faveur «oui»

1009 (85.5%)

d) Nombre de votes à l'encontre «non»

139 (12.7%)

e) Nombre de bulletins de vote rejetés (marqués inexactement ou électeur identifiable)
 (18.(1) b) (ii) (iii)

32

f) Nombre de bulletins gâtés et remplacés – nom comptés – 12.(1)

1 ~~7~~ ~~1~~ ~~1~~ ~~1~~

g) Nombre de bulletins mis de côté - non comptés – (Déclaration d'électeur non complétée, non signée, non attestée ou électeur pas sur la liste électorale ou électeur a déjà voté ou initiales de la présidente de référendum absentes)
 17.1a)(i), (ii), (iii) et 18.(1)a.1)

73

Je fais cette déclaration solennelle parce que je crois, en mon âme et conscience, qu'elle est vraie et que je sais qu'elle a le même effet que si je l'avais faite sous serment.

Maud Savari 09-12-2014
Présidente de référendum Date

M. Plume 09-12-2014 *viro-chef*
Chéf ou un membre du Conseil Date *aux affaires extérieures*

DÉCLARATION FAITE DEVANT MOI à HachTewistok

dans la province de Québec, ce 9^e jour de décembre 2014.

Francine Miron
Commissaire à l'assermentation
pour la province de Québec

